

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CLEDER 28 avril 2026

Date de convocation : 16/04/2026

Date d'affichage : 16/04/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 27

Votants : 27

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CLEDER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Frank COCAIGN, Maire

Présents : L'ensemble des conseillers municipaux : Frank COCAIGN – Sophie AUTRET – Eric LE DUFF – Stéphanie DOUGUET – Marlène ILHEU – Grégory HELLIO - Paul GOARANT - Olivier LE BIHAN – Vanessa MAILLET – Anaïs XAVIER – Julien LE BRUN – Jean-Michel BRIS - Natalia DELACOURCELLE — Lisa KERBRAT – André MILIN – Isabelle BLOCH – Sébastien LE LEZ – Aurélie RIOU — Jean-François SALAUN – Sylviane LETTY - Philippe BOREL – Laura MILIN – Jean-Claude LE BOULC'H – Sandra PAUGAM – Charles de KERMENGUY – Gerda BOLTON-DE BIE – Georges LE STUM

à l'exception de : - - - -

Procurations :

Marlène ILHEU pour Jean-Michel BRIS (à partir de 19h30)

Sébastien LE LEZ pour Julien LE BRUN

Isabelle BLOCH a été élue secrétaire de séance.

3-4 Demande de subvention au Département : **programme « mise en accessibilité des plages » 2026**

Le Maire expose au Conseil que le Département du Finistère a lancé un programme de soutien aux communes littorales qui mènent des actions favorisant l'accessibilité aux plages pour les personnes à mobilité réduite.

La Commune de CLEDER est déjà engagée dans cette dynamique depuis plusieurs années avec l'acquisition d'un fauteuil de baignade de type Tiralo qui est stationné au Centre Nautique, et aussi avec l'installation du tapis de roulage sur une portion du sentier côtier.

Il est proposé de poursuivre cette politique d'inclusion, dans le cadre du nouveau programme du Département, en équipant la plage de Kerfissien de toilettes automatiques accessibles aux PMR.

Le Budget prévisionnel de cette action inclut :

-l'acquisition de la cabine sanitaire : 35 000 € HT,

-et les travaux de génie civil (y compris dévoiement de certains réseaux existants et branchements électrique eau potable, eaux usées) : 11 000 € HT,

pour un total de 46 000 € HT.



Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le

ID : 029-212900302-20260428-CM202600434-DE

Le débat s'engage : Georges LE STUM demande si le même projet Grac'h-Zu. Eric LE DUFF répond que les toilettes automatiques nécessitant un branchement électrique, elle ne peuvent pas être installées à Grac'h-Zu.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal sollicite, à l'unanimité, l'aide du Département du Finistère au titre du Programme Mise en accessibilité des plages 2026.



Fait à CLEDER, le 08/05/ 2026
Pour extrait certifié conforme

Frank COCAIGN
Maire de CLEDER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de RENNES – 3 Contour de la Motte – dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication

